

CHAPITRE 5 – AUTRES PRATIQUES COMMERCIALES

Réseautage

Se faire des contacts par du réseautage est une des meilleures façons de développer vos affaires. Que ce soit fait avec des collègues, pour vous faire des contacts qui vous tiendront informés sur votre milieu, ou des clients potentiels, qui peuvent vous permettre de promouvoir vos services et de décrocher des nouveaux contrats, qu'importe que vous soyez à votre compte ou que vous travailliez pour une grande entreprise.

Votre succès dépendra de l'attitude et de l'approche que vous avez envers le réseautage. Personne ne veut entendre le baratin d'un vendeur à chaque réunion. Cependant, si ce n'est pas vous qui vous vendez, qui le fera ?

Souvenez-vous que cela fonctionne dans les deux directions. Les professionnels qui fournissent des tuyaux et recommandent des noms à leurs collègues, ont tendance à en recevoir autant.

Pour que cela fonctionne efficacement, vous devez respecter trois étapes :

- Être préparé
- Établir le contact
- Faire le suivi

ÊTRE PRÉPARÉ

- Se préparer veut dire avoir toujours des outils– cartes d'affaires, brochures, portfolio, feuilles détachables ou autres informations pertinentes que vous pouvez remettre. Cela peut aussi inclure des annonces que vous faites dans des publications ou dans des répertoires professionnels. Prenez le temps de vous assurer que toute votre documentation est récente et préparée de façon professionnelle.
- Développez un texte bref et frappant qui saura vous présenter vous et votre entreprise. Une introduction pleine de vie et sincère, aide à se souvenir d'un visage parmi une foule de gens. Un bon exemple : « Bonjour, mon nom est Jean Lafleur. Je suis illustrateur et je fais du graphisme dans le domaine de la publicité ».
- Lors d'événements auxquels vous assistez, identifiez les gens que vous aimeriez rencontrer avant, ainsi qu'à votre arrivée. À ces rassemblements sociaux et professionnels, les gens sont habituellement plus réceptifs à faire de nouvelles connaissances. Profitez de l'occasion pour vous présenter à des clients potentiels, des têtes dirigeantes, d'autres professionnels et tous ceux qui pourraient être intéressés à votre travail.

- Visez des contacts de choix et non le nombre de contact. C'est préférable de faire connaissance avec deux ou trois personnes que vous savez intéressées, plutôt que de distribuer des cartes d'affaires à tous et chacun.

ÉTABLIR LE CONTACT

- Lorsque vous vous présentez, utiliser votre introduction. Ne succombez pas à la tentation de donner tout votre baratin de vendeur à propos de votre entreprise et de monopoliser la conversation. Demandez plutôt aux autres quel genre de travail ils font. Écouter attentivement leurs réponses vous aidera à identifier ou découvrir ceux qui pourraient être des clients potentiels.
- Lorsque vous faites la connaissance de quelqu'un qui serait susceptible de bénéficier de vos services ou semblerait intéressé à travailler avec vous, demandez-lui s'il ou elle aimerait savoir quelle sorte de travail vous faites. C'est une autre façon de découvrir des clients potentiels.
- Si la personne démontre de l'intérêt, n'essayez surtout pas de faire une vente maintenant. Offrez-lui d'échanger vos cartes d'affaires et expliquez que vous entrez bientôt en communication avec lui pour plus d'informations.
- Essayez toujours d'échanger avec d'autres, vos cartes d'affaires plutôt que de simplement donner la vôtre. Cela vous permet d'avoir assez d'informations pour faire un bon suivi. De plus, étant donné que chacun ne fait qu'échanger de l'information pouvant leur être bénéfique, vous établissez une relation professionnelle d'égal à égal.
- Prenez soin de chaque carte d'affaires que l'on vous donne. Montrez votre intérêt en lisant la carte et, si possible, en faisant un petit commentaire sur leurs entreprises, l'endroit où l'entreprise est située, leurs postes ou même sur le graphisme de la carte. Démontrez un tel intérêt donne une bien meilleure impression que de simplement mettre la carte tout de suite dans votre poche.

FAIRE LE SUIVI

- Un signe de professionnalisme est de fournir rapidement de l'information à ces nouveaux contacts que vous avez identifiés comme clients potentiels. C'est l'occasion de décrire vos services. Envoyez-leur un petit mot ou une lettre avec du matériel promotionnel, comme une brochure.
- Encouragez, dans votre suivi, la poursuite d'un dialogue. Votre lettre peut inciter à entrer en communication avec vous pour plus d'informations. Ou encore, vous y demandez quelles sont les étapes nécessaires pour que vous soyez considéré lors de nouveaux projets.
- Le fruit de la patience. Ne vous découragez pas par le manque de résultats immédiats. Faites-vous un système afin de ne pas perdre la trace de vos

contacts. Si vous faites des campagnes pour vous promouvoir, ajoutez vos nouveaux contacts sur votre liste d'envoi.

- Vous devriez ajouter à votre liste un mécanisme d'extinction faisant en sorte d'enlever les contacts qui, après un certain temps, n'ont généré aucun résultat. Le réseautage n'est pas seulement pour les événements spéciaux. Il doit faire partie de votre routine et doit inclure les gens que vous rencontrez dans vos activités quotidiennes. Dites-leur ce que vous faites dans la vie. S'ils démontrent de l'intérêt, donnez-leur votre carte d'affaires. À un certain moment, ces personnes ou une de leurs connaissances peuvent avoir besoin de vos services. Beaucoup de contrats sont décrochés par l'entremise de ces réseaux informels.

Prendre une assurance pour vous et pour votre travail

Une des meilleures façons d'être bien préparé à l'inattendu, est d'avoir déjà une bonne assurance. Il y a deux principales catégories d'assurance : assurance d'entreprise / professionnelle et personnelle.

L'assurance d'entreprises / professionnelle vous couvre pour les dommages, pertes ou blessures survenues durant le travail. Ce genre d'assurance assure votre équipement et matériel, vos clients et votre personnel ou autres personnes travaillant avec vous.

Tant de choses peuvent tourner mal durant le travail. Le potentiel de pertes peut être très élevé. Il peut aller d'un simple inconfort, tel qu'un bris de caméra, à l'irréparable, comme une blessure défigurant un mannequin de mode qui travaille sur votre plateau.

Qu'arriverait-il si une fuite d'eau ruinait votre équipement et le matériel du client, puis provoquait une inondation causant des dommages aux autres entreprises qui louent des bureaux dans le même édifice que vous ? Qui paye si un messenger perd votre œuvre originale dont le client avait besoin pour hier ?

Les photographes / illustreurs responsables utilisent une assurance afin d'éviter ou de minimiser leurs responsabilités. Avoir une assurance adéquate, vous protège vous et votre entreprise des pertes financières et des retards professionnels causés par des accidents ou des événements hors de votre contrôle.

Considérez même une liste sommaire de tout ce que l'on retrouve dans un studio de photographie / illustrations : ordinateurs, matériel de laboratoire, pistolet aérogaphique (*airbrush*) et autres composantes spécifiques à la profession telles que des trépieds d'éclairage, des agrandisseurs, des dispositifs d'alimentation, des toiles de fond, des films vierges, des inventaires de papier photographique, des encres, des meubles, des accessoires et le matériel de

ressources et de références. Remplacer de tels items coûterait des milliers de dollars.

Parmi les types de polices d'assurance d'entreprises / professionnelle à considérer :

- Responsabilité civile
- Responsabilité locative
- Studio - équipement
- Biens locatifs
- Biens hors lieux
- Protection contre la perte de revenus
- Frais supplémentaires
- Négatifs et œuvres
- Biens en transit
- Protection pour les reprises de photos
- Protection contre les défaillances d'ordinateurs

Une couverture des biens du client, plus précisément sur des articles de valeur tels que des bijoux, des fourrures, des voitures peut être un problème. Certains assureurs font une différence dans leurs couvertures entre louer un objet de valeur pour une affectation et emprunter un objet similaire d'un client. Dans certains cas, l'assurance du professionnel couvre l'item loué, mais ne couvre pas celui emprunté. Il est préférable de vérifier ces informations au préalable. Si une assurance supplémentaire est nécessaire, rappelez-vous que c'est une dépense que vous facturez au client.

CAPIC offre plusieurs régimes d'assurance pour protéger ses membres contre les risques les plus susceptibles de causer de sérieux problèmes financiers et professionnels. En fournissant ces régimes d'assurance par l'entremise d'une association professionnelle, on y retrouve des caractéristiques spécialement conçues pour les besoins des membres de CAPIC, et à un prix très compétitif.

Le programme d'assurance studio de CAPIC procure une couverture flexible pour les bureaux et les équipements de ses membres. La police d'assurance pour l'équipement de photographie de CAPIC offre une protection complète aux entreprises de photographies / illustrations de toutes tailles.

Une assurance personnelle est nécessaire pour votre protection ainsi que pour celle des personnes à votre charge. La plupart des membres de CAPIC sont des travailleurs autonomes et sont responsables pour leur propre assurance vie, maladie et invalidité. CAPIC offre toute une variété de composantes en assurance personnelle. L'invalidité est le type d'assurance pour professionnels qui est la plus demandée, mais qui souvent est négligée par ceux qui ont leurs propres entreprises. Les membres de CAPIC peuvent être éligibles pour une assurance invalidité de longue durée avec de meilleures indemnités que plusieurs autres régimes d'assurance sur le marché. Les membres de CAPIC

peuvent aussi considérer d'assurer leurs dépenses d'affaires par le biais d'un régime d'assurance invalidité couvrant les frais fixes du studio.

L'assurance santé complémentaire et l'assurance couvrant les frais dentaires sont souvent difficiles à obtenir pour les travailleurs autonomes. CAPIC offre des programmes qui couvrent les frais médicaux encourus à l'extérieur de la province de résidence du membre de même qu'à l'extérieur du Canada. Des tarifs pour famille sont aussi disponibles.

L'assurance est trop importante pour être ignorée. Consultez un conseiller financier ou un assureur conseil afin de vous assurer d'avoir la protection dont vous et votre entreprise avez besoin. Les membres de CAPIC peuvent communiquer avec le bureau national pour avoir des renseignements complets sur les différentes polices et sur les coordonnées des agents d'assurance locaux qui s'occupent du programme d'assurance de CAPIC

CONSEILS SUR L'IMPÔT CONCERNANT VOS ASSURANCES

Les primes d'assurance pour entreprises / professionnels sont déductibles de même que l'assurance santé et de soins dentaires. Si vous êtes incorporé, les coûts d'assurance reliés à la maladie, pour vous et tout autre employé, continuent d'être déductibles aux revenus de la société. Ceux qui ont une entreprise en partenariat ou à propriétaire unique peuvent maintenant - merci aux récentes modifications fiscales – déduire ces primes d'assurance de leurs revenus personnels.

Que votre entreprise soit incorporée ou non, évitez de prendre une déduction fiscale lorsque vous achetez de l'assurance vie ou de l'assurance invalidité afin de ne pas avoir à payer de l'impôt au moment où les sommes dues seront versées. En payant les primes avec des dollars après impôts, les prestations d'assurance peuvent vous être versées ou versées à vos bénéficiaires libres d'impôts.

Conseils de voyage pour les contrats internationaux

C'est excitant de travailler à l'étranger. Cela est aussi très exigeant et demande une certaine préparation, surtout pour les photographes voyageant avec un nombre considérable d'équipement de valeur.

Toute la paperasserie doit être faite à l'avance afin de vous assurer de pouvoir quitter le Canada avec tout votre équipement, d'arriver à destination, puis revenir sain et sauf à la maison. De plus, cela vous évitera des maux de tête et vous pourrez en profiter au maximum.

Avant le départ, assurez-vous de savoir quels documents parmi les suivants, vous aurez besoin :

- **Documents de voyage**

Votre passeport et les documents relatifs au travail tels qu'un visa d'entrée et un permis de travail. Assurez-vous que ces documents n'expirent pas durant la durée du voyage. Un document important, pour l'immigration doit vous accompagner lorsque vous travaillez à l'extérieur du Canada. C'est la lettre originale de votre client, écrit sur son papier en-tête et qui stipule que l'affectation que vous avez à l'étranger n'enlève pas de travail aux résidents du pays où vous allez.

Dans certains cas, les responsables de l'immigration à l'étranger peuvent vous détenir ou vous refuser l'entrée si vous n'êtes pas en mesure de montrer une telle lettre.

- **Dossier médical**

Ceci peut vous demander une vaccination, une injection de rappel et/ou de commencer à prendre des médicaments bien avant votre départ.

- **Assurance**

Assurez-vous d'avoir une police d'assurance qui vous couvre pour les affectations à l'étranger.

- **Permis de conduire international**

Ceci est relativement facile à obtenir au Canada par l'entremise de l'Association canadienne des automobilistes. À l'étranger, obtenir ce permis est souvent difficile, coûteux et même impossible.

- **Liste d'équipement**

Notez tout l'équipement que vous amenez avec vous. Inscrivez la marque, le modèle, le numéro de série, la date d'achat et son prix courant. Faites plusieurs photocopies de votre liste. Il peut être avantageux d'envoyer avant le départ, une copie à la personne qui vous embauche. Ces renseignements peuvent rassurer les douaniers à l'étranger que ce que vous amenez, repartira avec vous.

- **Les reçus**

Vous devriez emporter les reçus des films vierges et tout autre article de consommation acheté au Canada avant votre départ. Sans ces reçus à votre retour, Douanes Canada peuvent penser que vous avez acheté ces articles à l'étranger et vous charger les droits de douane. Conservez aussi les reçus des articles que vous avez achetés à l'étranger. Ces reçus sont importants si on vous demande de payer les droits de douane ou les taxes.

- **Le formulaire Y38 de Douanes Canada**

Le formulaire Y38, est une petite carte verte qui vous assure un retour en douceur. Vous devez vous la procurer avant votre départ du Canada. Tout l'équipement que vous désirez amener avec vous, devrait être inscrit sur cette carte. En inscrivant ces biens sur le formulaire Y38, vous prouvez qu'ils étaient déjà en votre possession avant de quitter le Canada. Cela évite d'avoir à payer les droits de douanes et/ou les taxes qui sont perçues sur l'équipement acheté à l'étranger. Pour obtenir votre formulaire Y38, vous n'avez qu'à vous présenter, avec votre équipement, à un bureau de Douanes Canada. Un agent inspectera chaque article, puis inscrira leurs numéros de série sur le formulaire Y38.

- **Un carnet**

C'est comme un passeport, mais qui sert pour toute marchandise et/ou équipement professionnel que vous amenez (voir texte encadré). Un carnet est obligatoire pour tout équipement professionnel. Pour plus de renseignements, vérifiez auprès de Douanes Canada ou de la chambre de commerce de votre région.

D'autres conseils de voyage

DEVISES ÉTRANGÈRES

Grâce à l'usage de cartes de crédit et à la présence de guichets automatiques partout à travers le monde, il est plus facile d'obtenir des devises. Ne vous fiez pas seulement à une carte de crédit ou de débit. Vérifiez auprès de votre institution financière si les cartes de débit que vous utilisez ici fonctionnent aussi à l'étranger. Certaines cartes nécessitent un numéro d'identification personnel (NIP) différent pour être utilisées à l'étranger. Il est toujours recommandé d'avoir une réserve de chèques de voyage, de dollars américains et de l'argent en devise locale dans une ceinture cache billets ou dans un autre endroit sécuritaire.

UNE SIMPLE INTRODUCTION

Être bien préparé, peut aussi vouloir dire de connaître l'histoire, la langue, la culture et les événements récents de votre destination. Vous n'avez pas à être un expert, mais les gens que vous rencontrerez, apprécieront votre sincérité à vouloir apprendre.

Pour éviter d'avoir des embêtements lors de voyages à l'étranger, ayez sur vous une lettre de votre client. Cette lettre devrait être écrite dans la langue du pays et expliquée qui vous êtes et la raison de votre visite.

AYEZ DU TEMPS, ÉVITEZ LES EMBÊTEMENTS

Le personnel aux comptoirs des compagnies aériennes et aux douanes peut se sentir quelque peu ennuyé par une personne qui se présente à l'aéroport avec beaucoup de bagages, remplis d'équipements fragiles et coûteux qui nécessitent une inspection minutieuse. Assurez-vous de vous allouer assez de temps à l'aéroport pour ouvrir les valises, expliquer votre équipement et ainsi permettre à la bureaucratie de faire son travail. Armez-vous de patience lorsque vous avez affaire à des fonctionnaires, à des agents de sécurité et au personnel en poste à l'aéroport.

Santé au travail

Les photographes et illustrateurs professionnels devraient savoir comment protéger leur santé ainsi que l'environnement.

Les trois thèmes en matière de santé qui concernent les photographes / illustrateurs sont l'ergonomie, l'exercice et l'expertise. Une bonne façon d'éviter la fatigue et le stress d'avoir à travailler de longues heures est d'investir dans des chaises, des bureaux, des chevalets, de l'éclairage et autres équipements de studio de qualité. Des meubles confortables qui conviennent à votre espace de travail et à vos besoins physiques amélioreront votre rendement au travail.

Même en tenant compte des principes ergonomiques, le corps humain n'a pas été créé pour rester assis pendant de longues périodes. Pour maintenir votre énergie et votre santé, rien n'est plus efficace que de faire régulièrement de l'exercice. Les professionnels qui travaillent à des ordinateurs ont besoin de porter une attention particulière à certains de leurs membres tels que le cou, le dos, les poignets et les doigts. Prendre une courte pause tous les deux heures, permet de vous étirer, de bouger et de rester productif.

Devenir un expert dans la façon de lever des charges lourdes et de se pencher avec celles-ci, peut prévenir de sérieux problèmes au dos ou à d'autres parties vulnérables de votre corps.

Tous les photographes et illustrateurs professionnels devraient savoir que verser des produits chimiques toxiques dans les égouts est dangereux, illégal et irresponsable. La plupart des villes canadiennes opèrent des stations d'épuration des eaux usées, créées pour traiter uniquement les déchets biologiques, non les produits chimiques industriels. Pendant ce temps, d'autres municipalités continuent de verser des eaux usées dans les cours d'eau. Les métaux que l'on retrouve dans les produits photochimiques tels que l'argent, le chrome, le fer et le zinc sont tellement toxiques qu'il est rarement permis voire interdit au Canada, de déverser ces déchets dans les systèmes d'égouts.

Se départir des substances toxiques de façon sécuritaire fait partie des affaires. Selon l'endroit où vous habitez, des services provinciaux de récupération / élimination des déchets peuvent être disponibles pour récupérer les matières dangereuses. Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau régional de l'environnement du gouvernement et/ou l'agence de la sécurité au travail.

Aide mémoire pour un environnement de travail sain

Voici des façons de minimiser les risques d'accidents lorsque vous utilisez des matières pouvant être nocives ou lorsque vous travaillez dans des conditions dangereuses.

POUR LES PHOTOGRAPHES

- Portez des vêtements protecteurs, incluant des gants et des lunettes lorsque vous utilisez des produits chimiques, tels que des révélateurs et des encres.

Utilisez des outils industriels en acier inoxydable pour remuer et mélanger les produits chimiques.

- Utilisez un masque protecteur, une hotte ou autre système de ventilation lorsque vous mélangez des produits chimiques. Évitez autant que possible, l'utilisation de produits chimiques en poudre.
- Travaillez avec une ventilation adéquate. Une chambre noire typique nécessite au moins 20 changements d'air par heure, de même qu'un système d'échappement comme la hotte.
- Évitez de fumer, manger ou boire pendant que vous travaillez avec des produits chimiques ou des solutions.
- Étiquetez toujours les bouteilles de solutions et conservez-les hermétiquement fermées lorsque vous les entreposez.
- Entreposez les produits chimiques dans un endroit sec, pratique et sécuritaire. Évitez de les placer sur le dessus d'une étagère où cela pourrait se renverser sur quelqu'un. De même qu'il ne faut pas les placer sur le sol afin d'éviter qu'une personne trébuche dessus et brise le contenant. Gardez les produits chimiques incompatibles tels que les acides et les bases dans des armoires séparées.
- Ayez une trousse de premiers soins accessible et conservez-la en ordre avec tout le matériel médical nécessaire.
- Ayez un accès immédiat à de l'équipement créé en cas de contacts avec des produits chimiques pour nettoyer les yeux et la peau à grande eau.
- Conservez, pour tous produits chimiques que vous entreposez, leurs fiches signalétiques.
- Nettoyez immédiatement tout renversement de produits chimiques sur l'équipement, les comptoirs et les planchers. Cela réduit les risques de contamination et d'accidents.
- Débarrassez-vous des déchets de façon appropriée. Jetez les emballages de films dans les bacs de recyclage. Installez-vous un seau dans la chambre noire pour les produits chimiques usés. Les laboratoires commerciaux sont souvent prêts à ramasser ces déchets pour en extraire l'argent.

POUR LES ILLUSTRATEURS

- Minimisez les contacts directs avec des solvants, colorants, encres et produits chimiques en portant des gants et en lavant souvent vos mains.
- Protégez-vous des émanations provenant de l'aérographe (*airbrush*), d'encres en poudre, des pulvérisateurs, ou des craies poudreuses. Utilisez des masques, des respirateurs et une ventilation adéquate. Plus la poussière est fine, plus vous avez besoin de protection.
- Une exposition prolongée aux différents pigments et colorants représente des risques pour le corps, notamment pour la peau et les poumons. Portez une attention plus particulière aux pigments contenant un des éléments suivants : cadmium, chromate, cobalt, noir de fumée, plomb, manganèse et mercure.
- Choisissez, autant que possible, des matériaux à base d'eau plutôt qu'à base de solvant.

- Protégez votre peau, vos yeux et vos voies respiratoires contre les véhicules pigmentaires. Ces véhicules sont des huiles, des cires, de l'eau, des résines et des solvants qui peuvent aussi contenir des additifs pour stabiliser et préserver les pigments. Les additifs communs incluent des agents de blanchiment, des agents fongicides, du formaldéhyde et/ou des composés de mercure.
- Les solvants tels que la térébenthine, l'acétone, différents diluants et nettoyants sont parmi les produits les plus dangereux utilisés par les illustrateurs. Ces produits peuvent causer des dommages à des organes externes et internes, incluant les voies respiratoires, le système nerveux et le système reproductif.

Sécurité en studio

- Utilisez de l'équipement fiable et certifié. Assurez-vous qu'il est bien entretenu.
- Suivez le mode d'emploi du fabricant lorsque vous utilisez et entreposez de l'équipement et des produits. Mettez sous clef les produits dangereux.
- Éliminez les risques d'incendie et d'explosion en entreposant et en éliminant tous les solvants, les chiffons trempés de solvant et les acides dans des contenants sécuritaires approuvés. Ne versez pas des solvants et de la peinture dans les égouts.
- Gardez à la portée de la main un extincteur à poudre chimique en état de marche.
- Minimisez les quantités de produits dangereux que vous entreposez dans votre studio. L'utilisation de petits récipients diminue le risque de gros renversements.
- Gardez votre studio propre. Utilisez un balai à laver mouillé et un nettoyant liquide pour enlever la saleté et la poussière plutôt que de soulever cette poussière d'un coup de balai.
- Éliminez les situations dangereuses en attachant les fils / câbles, en barrant les escaliers dangereux et en fermant à clef les armoires d'entreposage.
- Lorsque vous travaillez avec d'autres, familiarisez-les avec le studio avant de commencer la séance de photos.
- Vérifiez que tous les accessoires sont sécuritaires et en bonnes conditions. Les trépieds d'éclairage et de toiles de fond devraient être stabilisés avec des sacs de sable.
- Attachez fermement les installations devant être accrochées.
- Assurez-vous d'avoir un éclairage adéquat pour éviter de travailler dans l'obscurité.

Sécurité en extérieur

Avant d'arriver sur les lieux.

- Informez-vous des restrictions et des procédures qui doivent être suivies, telles que porter des bottes de sécurité, des filets pour les cheveux, retirer les bijoux. Ceci peut avoir des conséquences sur la façon de faire votre travail.
- Informez-vous des dangers potentiels existants (machinerie en mouvement, bruit, contamination) et de quelle façon travailler en leurs présences.
- Obtenez d'avance, par écrit, les permissions et/ou les approbations.
- Donnez une description de l'équipement que vous planifiez utiliser. Prévoyez une alternative au cas où l'utilisation des sources d'énergie, des lampes-éclairs, des trépieds et autres accessoires serait restreinte ou interdite.

Sur les lieux de l'emplacement

- Suivez les consignes de sécurité des responsables.
- Prenez le temps de vous familiariser avec les lieux et portez attention à tous les dangers potentiels avant de vous installer et de prendre des photos.
- Portez des vêtements convenables.
- Ayez le nom et le moyen d'entrer en communication avec le ou la responsable de l'emplacement.
- Posez des questions afin de vous assurer que vous travaillez en toute sécurité. Par exemple, est-ce que l'utilisation d'une lampe-éclair occasionnerait un problème ?

Pour plus de renseignements, référez-vous à la documentation sur la sécurité de votre équipement et consultez un médecin ou un professionnel qualifié. Une bonne source de référence est le guide « *The Artist's Complete Health and Safety Guide* », écrit par Monona Rossol, et publié par Prentice Hall.

EN ENCADRÉ

Voyager à l'étranger – jamais sans son carnet!

Par John Harquail

Bienvenue au monde international du carnet. Si vous avez déjà eu à travailler outre-mer, vous êtes probablement familier avec les documents douaniers. Ces documents font en sorte qu'il est plus facile pour des photographes professionnels ou toute autre personne allant travailler à l'étranger, de transporter ses biens.

Les carnets sont des "passeports pour la marchandise" qui vous permettent d'amener temporairement des échantillons commerciaux et de l'équipement dans plus de 50 pays. Les carnets sont bons pour une période d'un an et pour un nombre illimité de voyage. De plus, ils vous évitent toute la paperasserie ainsi que les dépenses, comme :

- Payer des tarifs douaniers et taxes d'accise sur l'équipement professionnel que vous emportez dans un pays ;
- Achetez un permis d'importation temporaire;
- Avoir à expliquer aux fonctionnaires administratifs étrangers, dans une langue qui n'est pas la vôtre, le but et les détails de votre voyage d'affaires.

Les carnets sont délivrés exclusivement par Carnet Canada (division de la Chambre de Commerce du Canada) à ses bureaux de Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver. Les conditions et modalités entourant les carnets sont renforcées par des ententes écrites entre les membres du Bureau International des Chambres de Commerce à Paris.

POURQUOI LES CARNETS SONT-ILS NÉCESSAIRES ?

Les gouvernements du monde entier protègent leurs économies en percevant des droits et/ou des douanes sur les biens, incluant de l'équipement professionnel importé de leurs pays. Dans chaque pays participant, un carnet procure la garantie que, lorsque vous quitterez un de ces pays, vous remportez avec vous l'équipement énuméré sur le carnet, sinon vous payerez les droits et/ou douanes. De cette façon, le carnet vous identifie en tant que professionnel et accélérera votre entrée dans un pays.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN CARNET ?

Si vous voyagez à l'extérieur de l'Amérique du Nord, avec une quantité considérable d'équipement professionnel, la réponse est oui.

Si vous ne voyagez qu'en destination des États-Unis, un carnet peut ne pas être nécessaire. La raison est que dans certains endroits, tels qu'à l'aéroport Pearson de Toronto, les douanes américaines ont commencé à accepter le formulaire Y38 de Douanes Canada en tant que substitut au carnet. Ce formulaire sert à

énumérer les équipements que vous avez achetés au Canada et qui vous appartiennent. Cela peut souvent être considéré comme une preuve de votre intention de revenir avec cet équipement au Canada. Cependant, cette preuve n'est pas toujours suffisante, surtout aux postes routiers des douanes. Si vous voyagez par transport terrestre vers les États-Unis, un carnet serait recommandé.

Voyager par avion vers ou en provenance des États-Unis est plus compliqué. Tous les pays qui acceptent les carnets, à l'exception des États-Unis, ont leurs comptoirs douaniers d'inspections dans le même édifice que le terminal aérien et ils sont situés tout près des barrières. Cependant, aux États-Unis, seuls les grands aéroports ont ces comptoirs. Pour rendre le tout encore plus compliqué, ces comptoirs douaniers américains sont habituellement dans des endroits éloignés (souvent ils sont près des aires de livraison commerciale) et sont ouverts seulement durant les heures de bureaux de la semaine. Ceci peut faire en sorte que votre retour des États-Unis prenne plus de temps et coûte plus cher, surtout si vous partez d'une petite ville.

COMMENT SE PROCURER UN CARNET

1. Faites une liste complète de TOUT l'équipement que vous pourriez emporter avec vous. Numérotez votre équipement (c.-à-d. 1, 2, 3, etc.) et pour chaque item incluez le nom du manufacturier, le pays de fabrication, une description, le numéro de série et la valeur en dollar canadien. (Utilisez la valeur de l'équipement usagé, pas celle de l'assurance. Le prix du carnet et du cautionnement qui l'accompagne est basé sur la valeur que vous avez inscrite. Plus élevée est la valeur, plus cher vous paierez pour votre carnet.)
2. Lorsque vous avez complété votre liste principale, faites une demande de carnet au bureau de Carnet Canada le plus près. Inscrivez-y les informations et retournez-le au bureau. Le personnel vous dira combien coûtera le carnet et quel sera le cautionnement de garantie que vous aurez à fournir. Ces cautions sont disponibles au bureau de Carnet Canada.
3. Une fois que votre demande de carnet est acceptée et payée, vous recevrez un bloc de documents constitué d'une page couverture, de feuilles d'importation / exportation (communément appelées talon ou souche) de Douanes Canada, quatre talons / souches d'importation / exportation pour les pays que vous avez visités et deux talons / souches « En Transit ».

COMMENT UTILISER LE CARNET ?

Voici les étapes nécessaires lorsque vous utilisez un carnet pour un voyage international en avion. La première fois que vous utiliserez le carnet, certaines étapes supplémentaires sont nécessaires afin de le faire initialiser (voir étapes 2 à 4). Pour les voyages subséquents avec le même carnet, vous n'aurez pas à refaire ces étapes.

1. À partir de la liste principale de votre carnet, choisissez les items que vous voulez emporter avec vous et inscrivez le numéro de chacun d'eux en haut du talon / souche #1. Embaquetez l'équipement que vous amenez avec vous.
2. Pour initialiser votre carnet, vous devez aussi montrer aux agents de Douanes Canada tous les autres équipements inscrits sur votre liste principale. Embaquetez ces items séparément et emportez-les avec vous au bureau des douanes de l'aéroport pour l'initialisation. Soyez accompagné d'un ami ou d'un adjoint qui ramènera l'équipement dont vous n'avez pas besoin à votre studio / résidence.
3. Rendez-vous au hall d'arrivées de l'aéroport au moins trois heures avant l'embarquement et présentez-vous au bureau de Douanes Canada. Expliquez-leur que vous voulez faire initialiser votre carnet. Soyez prêt à montrer aux douaniers tous les articles inscrits sur la liste principale de votre carnet.
4. Après l'initialisation, assurez-vous que l'équipement, qui restera au Canada, soit retourné convenablement à votre studio / résidence.
5. Allez au comptoir d'enregistrement au hall des départs. Si vous allez aux États-Unis, complétez la souche d'entrée appropriée avant de vous rendre aux douanes américaines.
6. Une fois arrivé à destination, ayez les talons / souches de votre carnet complétés au préalable et présentez-vous au comptoir d'objets à déclarer (connu comme « zone rouge » dans la salle des douanes).
7. Un fonctionnaire complétera les informations dans le carnet, tamponnera la partie du dessus, qui est votre reçu, et conservera la partie en dessous. Dans la plupart des cas, lorsque vous présenterez votre carnet, les douaniers seront serviables et vous traiteront comme un voyageur international assidu. Parfois, ils vous feront même passer devant tout le monde.
8. Au moment du départ, lorsque vous quittez un pays à l'exception des États-Unis, arrivez au moins trois heures avant l'embarquement. Au comptoir d'enregistrement, dites-leur que vous avez un carnet à faire tamponner. Ils vous expliqueront quoi faire. Si vous quittez les États-Unis, allez directement au bureau des douanes de l'aéroport et montrez votre carnet. Un douanier américain le tamponnera, enlèvera le talon / souche supérieur et vous le remettra. Vous pourrez alors vous présenter au comptoir d'enregistrement de votre ligne aérienne.

Vous pouvez utiliser votre carnet autant de fois que vous en avez besoin, sans frais supplémentaires jusqu'à la date d'expiration. À la fin de ses 364 jours

d'existence, vous devez retourner votre carnet en entier à un bureau de Carnet Canada.

John Harquail, ancien président de CAPIC, a compté sur les carnets pendant plus de 20 ans pour transporter son matériel photographique avec lui, lors d'affectations sur quatre des cinq continents.